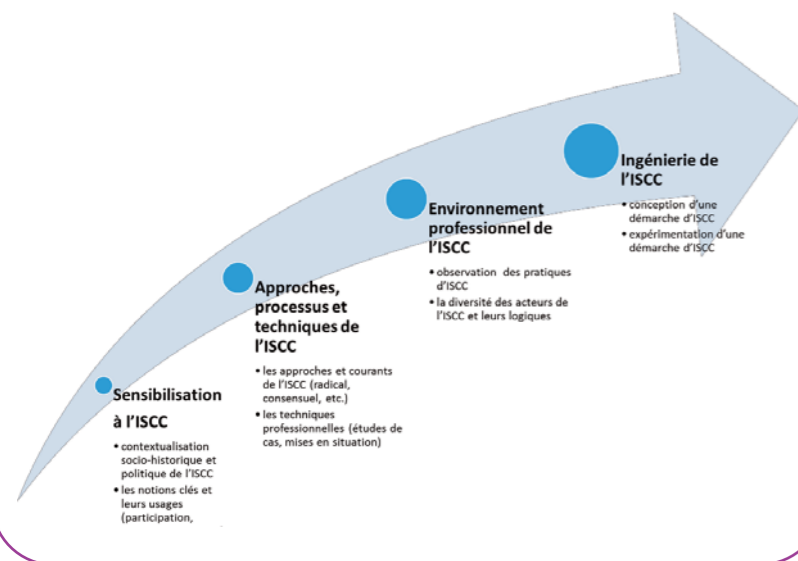


Cette proposition pédagogique a pour ambition de **promouvoir l'intervention sociale collective et communautaire dans les établissements français de formation en travail social**. En dépassant l'opposition idéal-typique entre deux interprétations théoriques et pratiques de l'ISCC, c'est-à-dire, entre l'ISCC comme « renouvellement de la police des subalternes » et l'ISCC comme « idéalisation de l'empowerment », il s'agit de **mettre en œuvre les conditions nécessaires au développement, dans le champ de l'intervention sociale, d'approches collectives et communautaires adaptées au contexte social, politique et culturel français**.

**La proposition définit un cadre large qui peut s'appliquer à la formation qualifiante comme aux actions de formation continue.**

### LES ÉTAPES PÉDAGOGIQUES

L'articulation des étapes de cette progression pédagogique s'appuie sur plusieurs années d'expérience de formation des intervenants sociaux et de recherche sur les questions de participation et de pouvoir d'agir des personnes et des groupes les plus éloignés des sphères de pouvoir. Pour autant, libre à chaque utilisateur (formateur, enseignant...) d'articuler autrement ces étapes pourvu qu'elles permettent aux apprenants de décrire les situations, de les mettre en problème, de rechercher des explications, et de s'orienter vers l'action et le pouvoir d'agir. L'important étant de **favoriser la formation des intervenants sociaux dans une optique émancipatrice individuelle et collective permettant d'agir dans la complexité**.



PHASES	OBJECTIFS GENERAUX
	<b>Objectifs opérationnels présentés dans le rapport complet.</b>
<b>Sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>initier un espace de réflexion et de débat qui permette une première sensibilisation aux enjeux de l'ISCC dans le travail social ;</li> <li>acquérir des connaissances de base</li> </ul>
<b>Approches, processus et techniques de l'ISCC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>construire une connaissance critique des différentes approches, processus et techniques de l'ISCC ;</li> <li>échanger avec des intervenants sociaux mobilisant des formes d'ISCC.</li> </ul>
<b>Environnement professionnel de l'ISCC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>observer des situations professionnelles dans lesquelles sont mises en œuvre des pratiques d'ISCC ;</li> <li>montrer l'importance d'articuler les modes d'intervention sociale « individuels » et « collectifs » pour répondre pertinemment aux « situations problèmes ».</li> </ul>
<b>Concevoir et exprimer une démarche d'ISCC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>expérimenter une démarche de conception et de mise en œuvre d'ISCC ;</li> <li>imaginer et construire des modes d'ISCC adaptés à la complexité des situations.</li> </ul>

### REFERENCES

- Bibliographie générale & bibliographie analytique disponibles dans le rapport complet du groupe de travail UNAFORIS ISCC
- Rapport du groupe de travail UNAFORIS Professionnalisation - *La professionnalisation dans les formations sociales : des modalités diverses* - Novembre 2016
- Rapport du groupe de travail *Développement social et travail social collectif* - Etats généraux du travail social - Février 2015

**Le rapport du groupe de travail UNAFORIS ISCC (juin 2017) est disponible dans son intégralité sur le site UNAFORIS : [www.unaforis.eu](http://www.unaforis.eu) - Dossier thématique : Intervention Sociale Collective et Communautaire -**

Pour tout complément d'information  
Sylvie Coly, Chargée de projets - [sylvie.coly@unaforis.eu](mailto:sylvie.coly@unaforis.eu)

siège social : 8 rue Mayran - 75009 PARIS  
Tél. 01 53 34 14 74 - Fax 01 53 34 14 77  
[unaforis@unaforis.eu](mailto:unaforis@unaforis.eu) - [www.unaforis.eu](http://www.unaforis.eu)

## L'intervention sociale collective et communautaire

En lien avec le plan d'action interministériel en faveur du travail social, un groupe projet UNAFORIS a mené une réflexion durant l'année 2016/2017 dans l'objectif d'intégrer les notions d'interventions sociales collectives / communautaires et de développement social dans les formations en travail social. Pour élaborer ce travail collectif, le groupe a procédé à un état des lieux des concepts, des notions et des méthodes utilisés par les acteurs de l'intervention collective et communautaire, tout en identifiant l'existant des réflexions et pratiques formatives en cours dans certaines plateformes UNAFORIS, et en réalisant des auditions des acteurs nationaux et régionaux impliqués. Le rapport produit par le groupe a pour but de servir d'appui aux établissements de formation en travail social dans la réflexion et l'élaboration d'un socle commun concernant l'intervention sociale collective et communautaire, et le développement social.

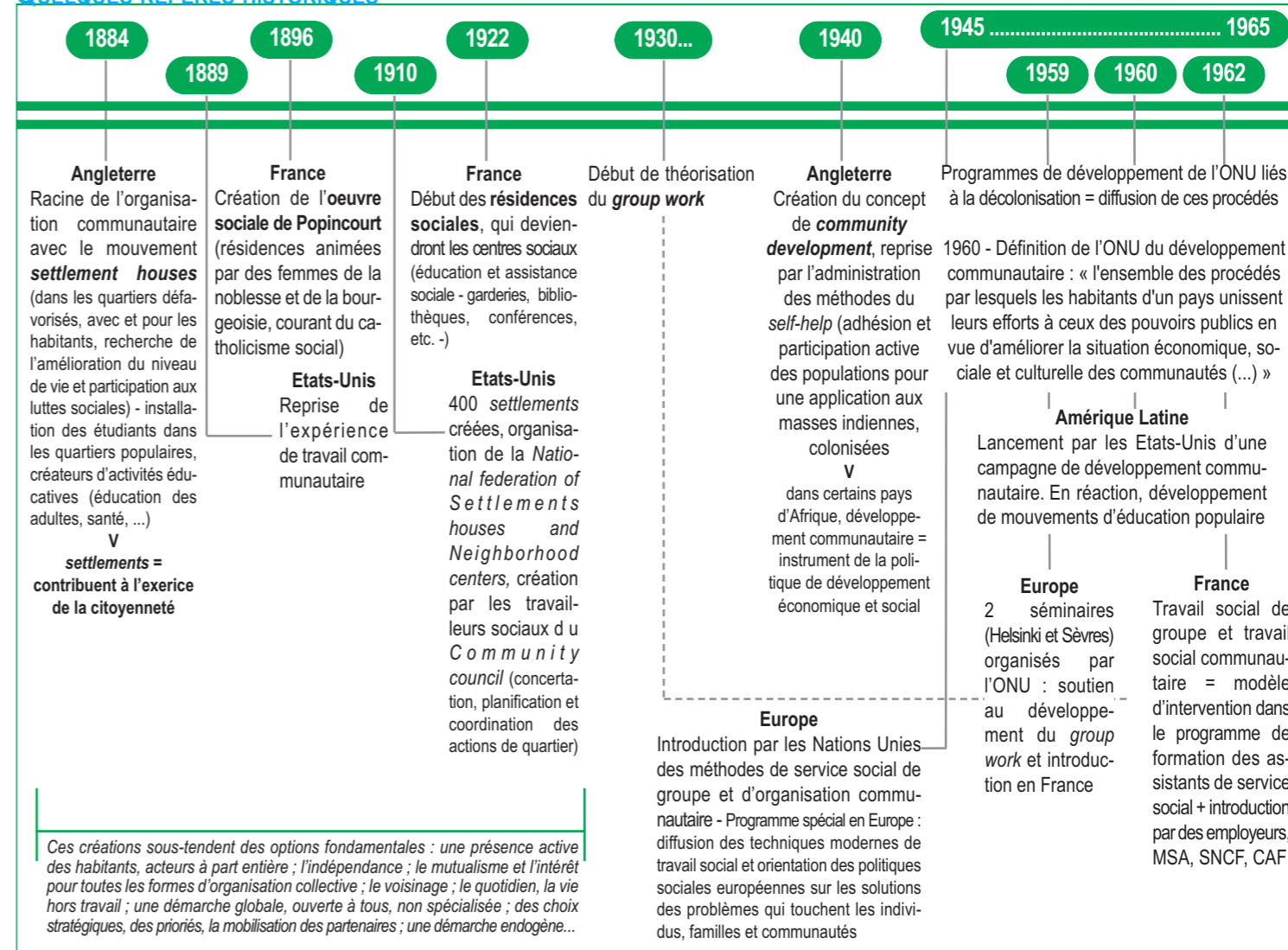
Le groupe projet considérant que l'appellation *Intervention sociale d'intérêt collectif, ISIC*, est trop restrictive et attachée à un champ particulier du travail social - celui de l'action sociale - a préféré utiliser le terme *Intervention sociale collective et communautaire, ISCC*, plus ouvert à toutes les formes d'intervention.

### I - MISE EN PERSPECTIVE SOCIO-HISTORIQUE



L'ISCC s'inspire à la fois d'une tradition nord et latino-américaine et de mouvements d'éducation populaire qui ont beaucoup influencé le champ social, socio-culturel et de l'animation en France. Le groupe a souhaité définir les concepts et les approches mobilisés par une pluralité d'acteurs sociaux et politiques.

#### QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES



Ces créations sous-tendent des options fondamentales : une présence active des habitants, acteurs à part entière ; l'indépendance ; le mutualisme et l'intérêt pour toutes les formes d'organisation collective ; le voisinage ; le quotidien, la vie hors travail ; une démarche globale, ouverte à tous, non spécialisée ; des choix stratégiques, des priorités, la mobilisation des partenaires ; une démarche endogène...

La notion de développement communautaire portée par les pays anglo-saxons s'est construite dans un contexte de décentralisation de l'organisation politique. Elle s'appuie sur les communautés locales, indépendantes des pouvoirs politico-administratifs. La référence à la dimension communautaire est évidente dans de nombreux pays où les communautés font partie intégrante du système social et de ses représentations. Ce n'est pas le modèle français. L'orientation du développement en France sera impulsée par l'État au travers du Commissariat général au plan dans un contexte de centralisation et de hiérarchisation étatique des centres de pouvoir.

Différents modèles d'apparition du développement se sont succédés en France. On peut citer le **développement local**, puis le **développement social urbain**, et enfin le **développement durable**, qui fait

référence depuis la fin des années 1980. Pour les Nations Unies, c'est un « *Modèle de développement qui permet de satisfaire les besoins d'une génération, en commençant par ceux des plus démunis, sans compromettre la possibilité, pour les générations suivantes, de satisfaire les leurs. Pour être durable, le développement doit être économique (croissance économique (pas au sens retenu par le PIB) et d'efficacité économique), social (objectifs d'équité et de cohésion sociale : santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture), environnemental (préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme) ».*

**i** En savoir plus sur les concepts et approches participatives (empowerment, pouvoir d'agir, community organizing, ...), consulter le rapport complet.



**APPROCHES ET ACTEURS**

Dans un contexte de mutation de l'État social, des acteurs sociaux n'en appellent plus à l'État intégrateur auquel ils ne croient plus. S'inspirant des modes d'intervention venus des États-Unis, les acteurs en appellent à la réorganisation des communautés, à l'empowerment et au pouvoir d'agir des citoyens, en particulier des habitants des quartiers défavorisés. Il s'agit de s'appuyer sur des communautés locales pour faire société et réguler les rapports sociaux.

**Organisation communautaire**

En 1969, Jean-François Médard souligne que l'organisation communautaire est une « **branche du travail social** ». Selon lui, il existe trois approches de l'organisation communautaire :

- « **technique auxiliaire de la planification** » (planning) : « La planification communautaire ne prend la forme de l'organisation communautaire que dans la mesure où elle prévoit une participation de la communauté à son propre changement. Il n'y a pas d'organisation communautaire sans participation civique. » « (...) joue en fait un rôle de courroie de transmission. Elle est subordonnée à la poursuite d'objectifs matériels précis d'ordre social, culturel et économique. Elle a pour résultat de permettre la réalisation d'un consensus sur un programme donné. En animant une collectivité, en suscitant la participation des citoyens ordinaires, on cherche à établir un dialogue entre ces derniers et des techniciens. Mais le dialogue est faussé à la base. Malgré toutes les bonnes intentions, les cartes sont truquées, car les citoyens n'ont pas de pouvoir : la participation est domestiquée. » ;
- « **technique d'intégration** » : « On cherche la participation pour la participation, sans se soucier d'aboutir à des résultats importants, ni d'exercer une véritable influence. L'optique reste essentiellement thérapeutique. Mais il s'agit d'une thérapeutique sociale et pas seulement individuelle. L'intervention est davantage centrée sur la communauté et sur ses habitants. On cherche à favoriser les communications dans toutes les directions afin de lutter contre la désorganisation sociale. » ;
- « **technique de contestation** » : en référence à Saul Alinsky, il s'agit de réorganiser la communauté, « mais en opposition avec les institutions qui incarnent la société globale. Elle intègre la communauté pour susciter un pouvoir, et par ce pouvoir, modifier le milieu extérieur et la communauté elle-même. ».

**Le travail social communautaire**

Marie-Antoinette Rupp a rédigé plusieurs ouvrages (1969, 1970, 1971) sur le service social et le travail social dont un opuscule sur le travail social communautaire en 1972. Pour celle-ci, cette forme de travail social s'inscrit dans la démarche de l'organisation et du développement communautaires telle que définie par Jean-François Médard. Ce type de travail social requiert la double participation d'experts et de représentants de la population.

Contrairement au travail social individuel et de groupe, dans le travail social communautaire, « *le travailleur social n'apporte plus une aide directe à des personnes* » mais opère un **travail collectif** « *au sein de petits groupes sociaux, groupes professionnels, associations, organisations, institutions, pour que leurs membres prennent des responsabilités, développent leurs aptitudes sociales et, ce faisant, réduisent la distance entre leur propre personne et la société.* ».

Selon Rupp, le travail social communautaire a vocation de **pallier les désordres produits par le changement au sein d'une communauté**. Il s'agit d'aider cette communauté à résoudre les problèmes générés par ce changement et à recomposer des capacités d'intégration, de socialisation et de contrôle social.

La finalité du travail social communautaire est donc de **trouver des solutions aux problèmes engendrés par le changement**.

Il s'agit alors de **responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par ces problèmes, professionnels et non-professionnels, pour qu'ils agissent de concert à la résolution des problèmes collectivement diagnostiqués** : « *Au niveau des individus, des groupes et des associations, en effet, une action est menée afin qu'ils s'organisent pour résoudre leurs problèmes. Il y a coordination des services sociaux et organisation des relations entre ces services et la communauté, c'est-à-dire coopération méthodique de professionnels et de non-professionnels.* »

- ▶ Désorganisation sociale
- ▶ Changement communautaire planifié
- ▶ Reconstruction sociale au niveau de la communauté locale
- ▶ Entre consensus et conflit

- ▶ « Technique d'intégration » spécifique
- ▶ Approche solidaire au service de l'unité nationale
- ▶ Approche socialisatrice et intégratrice au service de l'ordre social
- ▶ « Approche consensuelle » vs « approche conflictuelle »

**II - LES ETABLISSEMENTS DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL ET L'ISCC**

**Des approches théoriques multiples**

Les courants théoriques mobilisées correspondent à des champs de référence expérientiels et prennent des « colorations » différentes selon l'histoire, l'engagement, les pratiques d'un établissement de formation (EF). Néanmoins, du fait d'un déficit de capitalisation, de diffusion et d'enseignement des connaissances dans ces champs, un manque de précision des différents termes est fréquent concernant le « développement social » et le « travail social collectif ». Un travail de clarification serait bénéfique pour préciser les différentes démarches, les méthodes, les enjeux et leur articulation, afin de pouvoir les différencier et ajuster l'intervention aux contextes.

Ce ne sont pas des modèles d'intervention (travail social de groupe, travail social communautaire, organisation communautaire, développement communautaire, intervention de réseaux et développement social) qui sont cités, mais plutôt des postulats préalables, une posture professionnelle, des dynamiques à convoquer/à activer via des méthodologies et des outils. Le pouvoir d'agir individuel et collectif, la participation des habitants peuvent aussi être un résultat lié au processus collectif.

**Les objectifs pédagogiques contrastés**

Les objectifs pédagogiques évoqués diffèrent également en fonction de la diversité des entrées choisies selon les EF. Certains déploient les objectifs à partir d'une entrée davantage territoriale et de développement social local :

- outiller les stagiaires à la capacité de lecture d'une situation, au diagnostic toujours partagé, à une technique de lecture de l'environnement et la mobilisation des acteurs concernés, la co-construction des projets (définition des objectifs en commun), une approche par objectif, des dispositifs d'évaluation co-construits (ce qu'on va trouver dans l'évaluation est une autre manière de poser des objectifs), au management participatif ;
- à partir de logiques de développement social local (DSL), amener les étudiants à situer leur place comme activateur, capable de lire les logiques de territoire et capable d'agir sur un territoire en le dynamisant.

D'autres énoncent une entrée d'emblée portée sur les outils de l'action collective, ou encore des expérimentations : permettre l'acquisition d'outils d'animation collective/participative ; travailler sur le décloisonnement ISIC / ISAP ; sortir des représentations de l'ISIC comme forme d'engagement militante uniquement ; démystifier le collectif ; expérimenter le collectif et la participation au sein de l'EFTS ; développer la logique de projet, la méthodologie de projet appliqué au terrain qui est support à l'apprentissage de l'ISIC ; promouvoir le développement social et les interventions collectives dans l'ensemble des formations.

**Des dynamiques collectives avec les acteurs**

Les EFTS sont globalement ouverts sur leur territoire et travaillent en grande proximité avec les acteurs. Ils sont en lien avec les acteurs de différentes manières :

- intervention de personnes accompagnées, d'habitants, d'associations dans la formation ;
- travail avec les personnes concernées : par exemple, une ½ journée avec ATD ¼ Monde en 1ère année ; 1 journée par an avec le Collectif SOIF de Connaissances (ODENORE, ESSSE, IFTS, FNA, personnes accompagnées) ;
- théâtre Forum avec des habitants auprès des étudiants ;
- forum des associations au sein de l'EFTS ;
- témoignage sur des parcours de vie ;
- travail avec un groupe de personnes au RSA ;
- travail avec les habitants, les sites qualifiants, les acteurs du territoire (associations, collectivités, institutions...), les personnes concernées qui interviennent dans les contenus pédagogiques (Advocacy, ESAT, gens du voyage...) ;
- Projet sur le territoire.

**i** Exemples de modalités pédagogiques, de réalisations concrètes et par types de formation, consulter le rapport complet.

Pour mener ces activités, notre proposition pédagogique (cf. page 4) vise à **développer des compétences**. Nous proposons de retenir la définition tirée des travaux de Gérard Malglave : « *Habiletés reconnues à quelqu'un du fait de ses connaissances et de ses expériences. Celui qui est compétent sera donc celui qui a "le pouvoir d'agir" c'est-à-dire celui qui dispose non seulement de connaissances mais qui a aussi une expérience des situations dans lesquelles il convient d'utiliser telle ou telle compétence.* »

Principes pédagogiques	Evolutions pédagogiques	Etapes pédagogiques	Modalités pédagogiques
▶ Co-construction	▶ La participation des personnes concernées	▶ Initier	▶ Approche inductive/déductive. ▶ Rémunération des personnes accompagnées qui participent à la formation. ▶ Comment, au-delà des modules spécifiques, le collectif est travaillé en formation ? ▶ Nécessité d'accompagner cette dynamique dans la formation des cadres. ▶ Donner des clefs de lecture du système et de la manière dont il fonctionne : la conscientisation et l'émancipation des professionnels se travaillent de la même manière pour les professionnels eux-mêmes. ▶ Les modalités pédagogiques peuvent être variées (textes, films, sur site...).
▶ Prise de risques à assumer / revendiquer		▶ Animer	
▶ Expérimentation	▶ L'intervention collective	▶ Participer	▶ Les modalités pédagogiques peuvent être variées (textes, films, sur site...).
▶ Risques d'instrumentalisation	▶ La participation aux projets de territoire		

**Les modalités de mise en œuvre pédagogique : différentes selon les régions en fonction des dynamiques collectives et des partenariats existants.**